

II. Diagnostic thématique et enjeux

- Atelier n°1** : « Valorisation et gestion des paysages » (pages 2 à 17)
- Atelier n°2** : « Ressources agricoles et patrimoniales » (pages 18 à 32)
- Atelier n°3** : « Les phénomènes urbains » (pages 33 à 48)
- Atouts, menaces et enjeux** (pages 49 à 52)

II. Diagnostic thématique et enjeux

Atelier n°1 :

« Valorisation et gestion des paysages »

1- Voies de desserte et accès visuels au paysage

- *Les sentiers de randonnées*
- *Les grands axes routiers*
- *Les voies secondaires*

2- Des sites d'accueil supports d'activités culturelles et touristiques

- *Les jardins : sites pédagogiques et supports de manifestations culturelles*
- *Les édifices historiques et leur présence dans le paysage*
- *Paysages commentés et supports pédagogiques*

3- Des sites « naturels » entre gestion, valorisation et protection

- *La permanence et l'attrait de l'eau*
- *Le Thouet ; gestion et restauration*
- *La « nature » protégée et supports pédagogiques*

Enjeux et questionnement

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

1. Voies de desserte et accès visuels au paysage

Les sentiers de randonnées :

Le territoire dispose de sentiers de randonnée d'importance traversant l'ensemble du territoire. Ils témoignent d'une démarche de valorisation touristique.

Le territoire offre en outre de nombreux autres sentiers à l'échelle des communes et communautés de communes, certains non balisés ainsi que des chemins d'exploitation dignes d'intérêt.

Les sentiers restent des supports de découverte du patrimoine offrant une relation intime au territoire.



Chemin d'exploitation entre Beaulieu sous Parthenay et Pompaire

Les chemins de grande randonnées :

GR364, GR36, GR de Pays du Haut Poitou Roman, GR de Pays Sud Gâtine

Le Thouet à Vélo :

« Véloroute aménagée par le Syndicat Mixte de la vallée du Thouet ... axe nord-sud reliant la Loire à Vélo (à Saumur) au Marais Poitevin (à Niort).

C'est un projet de développement touristique, avec des hébergements labellisés « accueil vélo », et des projets d'animation et de valorisation. »

La voie verte,

« La Voie verte Parthenay-Bressuire a été réalisée sur l'ancienne ligne ferroviaire Parthenay-Bressuire sur près de 30 km, connectée au Thouet à vélo ... »

La Gâtinelle,

Sentier didactique sur la commune de Saint-Martin du Fouilloux



Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

1. Voies de desserte et accès visuels au paysage

Les grands axes routiers :

Le Pays de Gâtine est bordé au Sud par l'Autoroute A.10 et au Sud-Ouest par l'Autoroute A.83. Les grandes voies de desserte que sont les RN.149 reliant Poitiers, la RD.743 reliant Niort et la RD.948 reliant le nord du département ont fait l'objet d'élargissement s'accompagnant localement de plantations.

Ces grands axes constituent des marqueurs importants du territoire, à la fois points de vues mais aussi axes plus ou moins visibles et (ou) audibles dans leur contexte paysager.

Ils génèrent des effets de coupure plus ou moins larges suivant leur gabarit, des interruptions physiques.

Dans le contexte bocager, ce phénomène est peu perceptible de l'extérieur du fait du resserrement des vues.

Dans le contexte de plaine, ces voies sont nettement visibles à travers leurs talus ou leurs plantations d'accompagnement.

Les grands axes sont en outre des points de vue privilégiés par rapport à leur fréquentation (ils constituent bien souvent une première interface d'entrée sur le territoire).

Certaines séquences sont valorisantes (la RD.948 à hauteur du Cébron) d'autres sont au contraire dégradées (la RD948 à hauteur de Mazières en Gâtine).



Large ouverture et accompagnement paysager à hauteur de Boussai et Barroux (Airvault) des vues de « plain-pied » sur la plaine.



Vue vers l'autoroute A.10 se signalant par sa plantation régulière dans le contexte de plaine



La RN.149 ; dégagement visuel



La RN.149 ; séquences en décaissée cantonnée d'un talus sur un côté, semi-aveugles par conséquent

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

1. Voies de desserte et accès visuels au paysage

Les grands axes routiers :

Pour l'automobiliste, ces grands axes présentent des scénographies bien différentes des axes secondaires. L'importance de leur gabarit (3 ou 2 X 2 voies) génère l'ouverture d'un large ruban, traversant le territoire atténuant les dénivelés et dessinant d'amples courbures (la Sévrienne notamment).

Le jeu d'ouvertures et de fermetures des vues est beaucoup moins cadencé que sur les axes secondaires.

Quelques points de vue de grande ampleur imposent une perception du territoire à l'échelle des grands paysages.

Le réseau départemental comporte quelques axes au caractère particulièrement rectiligne tel que la RD.748 joignant Champdeniers à Bressuire. Ils présentent un cadencement de vues dynamique (jeu d'ouvertures et de fermetures accéléré) dans la traversée d'une topographie chahutée.



Vue sur la RD.743 en direction de Parthenay de la commune de Champdeniers-Saint-Denis

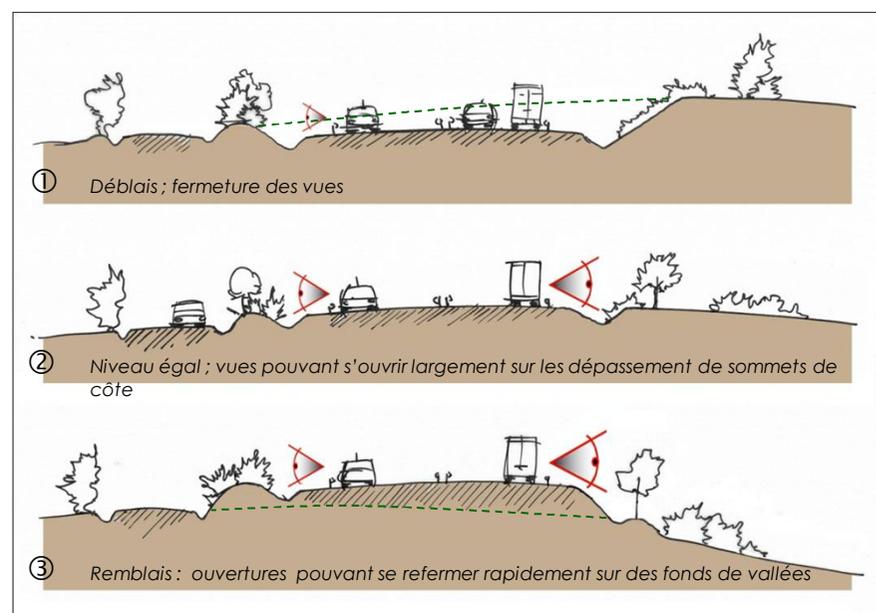
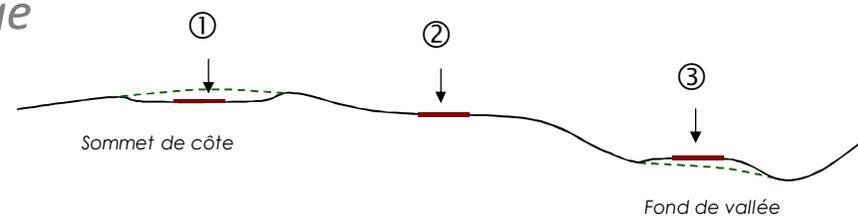
Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

1. Voies de desserte et accès visuels au paysage

Les grands axes routiers :

Sous l'effet dynamique du déplacement le paysage se reconstitue en arrière plan des haies ajourées. Les entrées de champs délimitées de haies denses génèrent des « percées visuelles », des effets de fenêtre.

L'accompagnement du réseau routier par les haies impose son inscription dans maillage bocager.



Schématique illustrant les phénomènes d'ouverture et de fermeture à partir des grands axes routiers



La RN. 149 au Nord-Ouest de Parthenay (route de Bressuire)



RD.25 forêt domaniale de Secondigny

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

1. Voies de desserte et accès visuels au paysage

Les grands axes routiers :

Les grandes voies routières constituent une interface majeure dans l'appréhension des paysages.

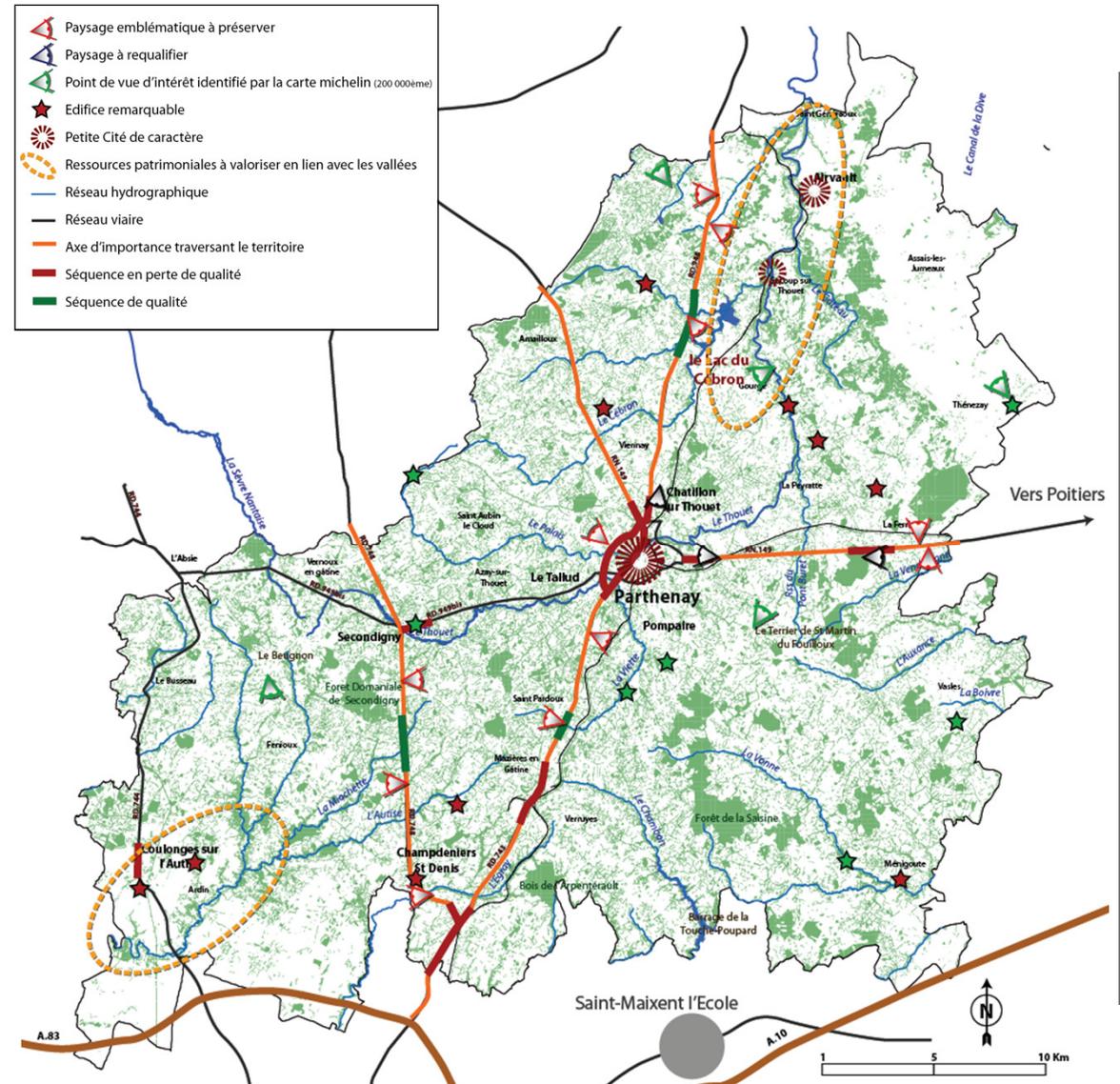
La topographie et l'alternance d'ouvertures et de fermetures du bocage en conditionne la perception.

Elles recouvrent des vues emblématiques à préserver et à valoriser dont les plus emblématiques ont été stigmatisées sur la carte ici présentée.

Les entrées de villes sont des sites à enjeux majeurs car elles sont en général soumises à des projets d'aménagement impliquant des transformations radicales du territoire.

Cela implique d'anticiper ces évolutions du paysage à travers :

- La conduite de projets de requalification visant à limiter l'extension de la ville et de rationaliser la consommation d'espace,
- La définition de plans urbains et paysagers pour les ZA et les nouveaux quartiers afin d'accompagner leur insertion paysagère.



Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

1. Voies de desserte et accès visuels au paysage

Les voies secondaires :

Les axes secondaires présentent des ambiances intimes et une perception en prise directe avec le territoire. La chaussée parfois étroite impose un rapport immédiat au talus et à la haie.

L'effet de mise à distance produit par les grands axes n'est plus.

La route obéit aux dénivelés, il s'agit de voies anciennes inscrites dans le territoire et qui en composent des traits paysagers identitaires.

C'est aussi le lieu de déplacements piétons offrant ainsi des occasions d'accéder à chaque recoin du territoire, à des micros-paysages constitués d'un fond de vallées ou du rebords d'un coteau. C'est aussi l'accès aux villages et hameaux que ces voies secondaires permettent.

Lorsque la végétation est la plus dense, ces voies réservent des effets de tunnel sous la densité de l'ombrage des haies.

Ces voies secondaires sont véritablement le support privilégié de découverte et d'immersion dans une diversité d'ambiances du bocage qui évolue au fil des saisons :

- la verdoyance du printemps,
- l'ombrage de l'été,
- les pourpres et ocres de l'automne,
- la transparence de l'hiver et ses arbres squelettes.



Voie communale s'enfonçant vers la vallée de l'Egray (La Chapelle Bâton)



Haie monument



Statue de vierge sur un promontoire maçonné et boisé (Pompaire)



Route départementale entre Viennay et Lageon

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

2. Des sites d'accueil supports d'activités culturelles et touristiques

Les jardins ; sites pédagogiques et supports de manifestations culturelles :

Le Pays de Gâtine dispose d'un gisement de sites touristiques particulièrement développé :

Il est doté d'un réseau de 12 jardins « la Gâtine, Pays des Jardins Enchanteurs » valorisant l'identité de son territoire et son histoire locale (botanique, ornithologie, l'imaginaire, l'histoire, la géologie sont autant de thèmes déclinés dans ces lieux.

Ce réseau découle d'une volonté politique affirmée de valorisation :

- La mise en valeur du patrimoine naturel et environnemental du territoire
- Le développement touristique
- L'attraction du public sur l'ensemble du territoire
- Une vocation sociale (jardins créés par des chantiers d'insertion).

Ces jardins sont en outre les supports d'animations culturelles tel que « Juin, Emois des Jardins » et autres : conférences, stages, expositions, visites thématiques, diffusion ou création de spectacles vivants, résidences d'artistes, ventes de produits liés au jardin etc...

Le caractère événementiel qui se greffe sur ces sites contribue à l'appropriation par le public local et régional du territoire du Pays de Gâtine (Festival de Ménigoute et le Nombriil du Monde pour les plus importants)

Le CPIE de Coutières contribue aussi fortement à la valorisation du patrimoine local à travers notamment la visite de scolaires.



Jardin des Sens à Coutières

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

2. Des sites d'accueil supports d'activités culturelles et touristiques

D'autres sites d'attrait et pédagogiques :

Bien d'autres sites font l'objet d'une invitation à la découverte du patrimoine paysager proposant des points d'information du public. Ils sont des **supports de pratiques collectives et d'identité locale** ;

On relève notamment sur le Pays de Gâtine :

- 21 parcours de pêche en étang ou en rivière (réalisés dans le cadre du programme Leader +),
- divers sites pédagogiques allant de la table d'orientation au pôle d'accueil de plus grande envergure (pôle Science et Nature du Lac du Cébron, le site des sources de Bénina Onda...)
- des sites d'interprétation de la géologie et des paysages à travers l'association « l'Homme et la Pierre » initiant une véritable démarche d'information et de sensibilisation sur les ressources géologiques des Deux-Sèvres à destination d'un large public.

L'inscription de ces multiples supports d'information dans la réalité économique du territoire témoigne de l'importance de la ressource paysagère pour les acteurs.



Pôle science et nature du Lac du Cébron



Sentier d'interprétation des carrières de Mollais à Doux



Site d'extraction de la Peyratte



Table d'interprétation au Terrier du Fouilloux

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

2. Des sites d'accueil supports d'activités culturelles et touristiques

Les édifices historiques et leur présence dans le paysage

Le territoire recouvre de nombreux éléments remarquables reconnus pour leur valeur historique ; ensembles urbains et édifices isolés marqueurs du territoire.

Ce patrimoine fait l'objet de protections au titre des Monuments Historiques (secteur sauvegardés, ZPPAUP/AVAP, MH classés et inscrits)

Ils constituent des supports de valorisation touristique déterminant reconnus par un label (Parthenay « ville d'art et d'histoire », Airvault et St Loup sur Thouet, « petites citées de caractère »...)

Quelques édifices emblématiques :

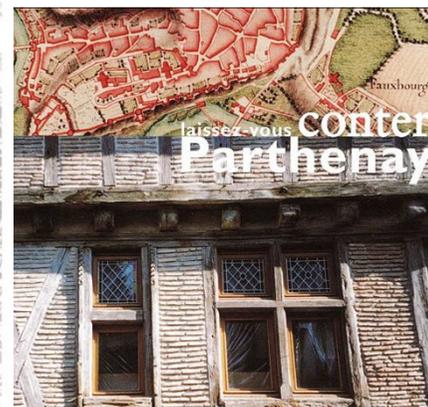
- **L'abbatiale de Saint-Jouin de Marnes** appartenait à l'abbaye la plus importante du Poitou. Fondée au IV^e siècle, elle fut reconstruite entre 1095 et 1130, puis fortifiée au XIV^e siècle.

- **La collégiale de St Marc La Lande**, dont la construction peut être datée du début du XVI^e siècle, est le plus important édifice de style gothique flamboyant des Deux-Sèvres. Elle est surtout remarquable pour son décor sculpté (façade et côté sud)

- **Le château de Tennessus à Amailloux** entouré de douves et muni de meurtrières, de hourds en bois et d'un pont levis (en état de marche), le château, datant du XIV^e siècle, présente aujourd'hui une très fidèle image de la vie au Moyen-Age.



Parthenay, secteur sauvegardé



Parthenay, ville d'Art et d'Histoire



La Collégiale de Saint Marc La Lande et détail du portail



Château de Saint Loup sur Thouet



Le château de Tennessus



Le Château de la Roche Fâton dominant la vallée du Thouet



Le Château renaissance de Coulouge sur l'Autize

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

2. Des sites d'accueil supports d'activités culturelles et touristiques

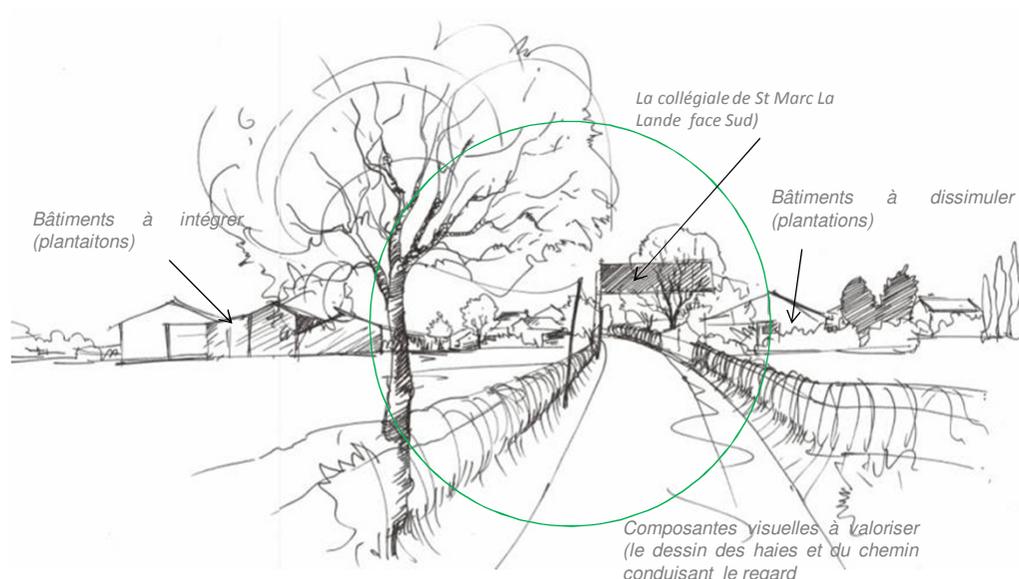
Les édifices historiques et leur présence dans le paysage

La protection des édifices même semble une notion acquise pour tout un chacun. Ainsi, les principaux enjeux de préservation et de valorisation reposent sur l'inscription de ces édifices dans leur environnement paysager plus ou moins large.

La cohérence avec laquelle ils s'inscrivent dans leur contexte et la scénographie proposée pour les aborder sont des facteurs déterminants pour définir un projet de valorisation.

Suivant les monuments considérés, plusieurs échelles de site sont à appréhender. Elles vont de son écrin immédiat (plantations, accompagnement bâti et urbain...) à un contexte élargi où l'édifice constitue un signal visuel intense.

La mise en valeur de ce contexte agit donc directement sur la qualité de l'édifice.



Exemple d'édifice et son contexte pouvant être valorisé



Un bocage au maillage distendu permet de distinguer au loin le château de Tenessus

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

3. Des sites « naturels » ; entre gestion, valorisation et protection

La permanence et l'attrait de l'eau :

L'eau affiche sa permanence dans les paysages et l'histoire locale de la Gâtine. Elle se présente sous de multiples formes. Soulignons deux aspects :

- **large retenue plaquant sur l'horizon son effet miroir,**
- **rivière aux eaux vives sillonnant des vallées encaissées.**

Les rivières inscrivent dans le territoire un chevelus très dense et de nombreux cours d'eau y trouvent leur source (« la Gâtine, le château d'eau des Deux-Sèvres »).

Ainsi l'eau agit sur la perception des paysages ; dormante, courante, sous jacente ou suggérée par la présence de cordons boisés, de dénivelés, elle imprègne l'identité du territoire.

Cette composante du territoire contribue à la mise en scène de ses paysages.

L'eau est à l'origine des établissements humains et se rattache à de nombreux ouvrages vernaculaires (ponts, gués, habitats, moulins...)

En outre, c'est au bord de l'eau que se concentre de nombreuses activités récréatives notamment en lien avec la pêche.

L'eau accompagne de multiples chemins de randonnées, des lieux plus ou moins connus incarnant une force attractive, inscrivant ces lieux dans la mémoire collective.



Etang de la Picotière, La Chapelle Bertrand



Le Château de Maisontiers et son miroir d'eau



La Touche Poupard



Mare entre la Peyratte et Chatillon sur Thouet



Le Palais à Saint Aubin le Cloud

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

3. Des sites « naturels » ; entre gestion, valorisation et protection

Les édifices historiques et leur présence dans le paysage

Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet constitue un acteur important dans la gestion de cette rivière par ses actions à la fois de rétablissement écologique et de valorisation touristique (le Thouet à vélo).

Le SMVT conduit un projet orienté sur la gestion des seuils liée aux ouvrages hydrauliques qui au-delà du rétablissement de continuités écologiques recouvre une dimension patrimoniale et paysagère notable.

« La densité de ces ouvrages révèle l'intensité de l'exploitation de l'énergie hydraulique jusqu'au début du XXe siècle. Aujourd'hui, les gestionnaires et les propriétaires doivent affronter le double défi de la restauration écologique des cours d'eau et de la mise en valeur patrimoniale des vallées »*

Outre sa dimension environnementale, ce projet vise à agir précisément sur l'aspect de la rivière, sur son paysage passant d'un état « conditionné » à un état « libre ».

Plusieurs restaurations/démolitions d'ouvrages ont été entreprises à ce jour.

Ce pose alors la question : quelle conciliation entre patrimoine bâti et patrimoine environnemental ?

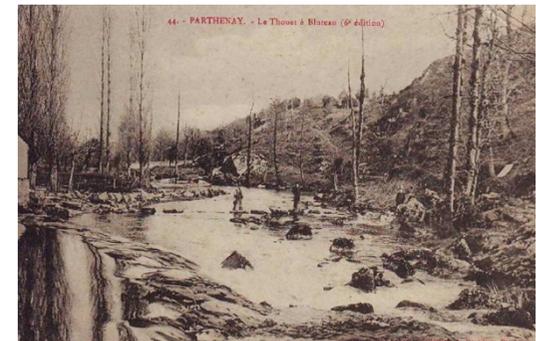
*Source : site internet du SMVT



Pont et Port Saint-Jacques



Source : La mémoire de niveau d'eau plus bas et d'écoulements diversifiés issu de l'étude « les ouvrages hydrauliques de la vallée du Thouet »



Le Tallud, exemple de restauration de barrage



Exemple de paysage de rivière « naturel »

La chaussée de Chatillon sur Thouet



Le moulin de la Peyratte

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

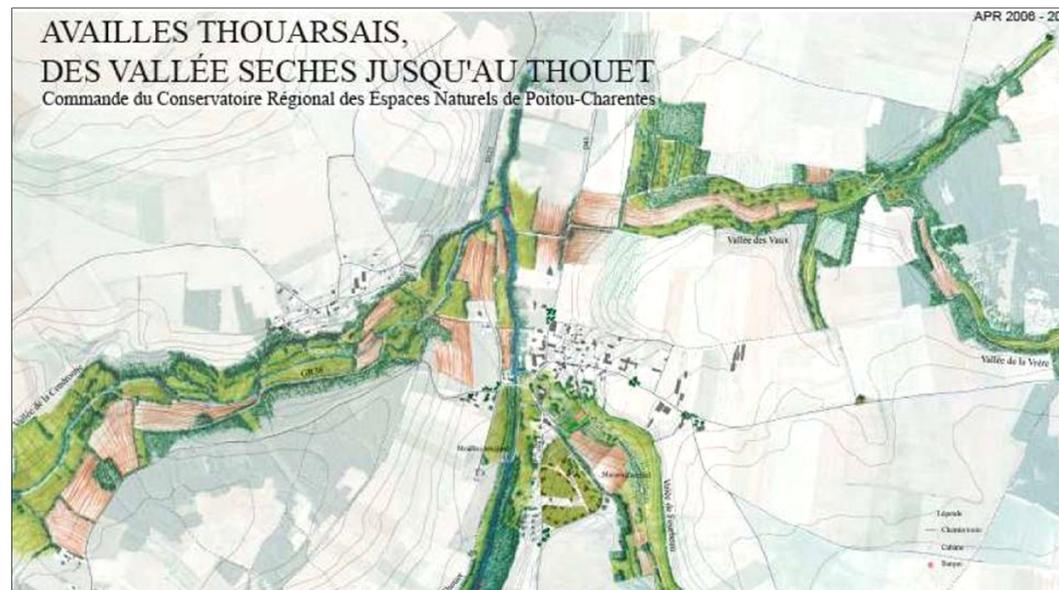
3. Des sites « naturels » ; entre gestion, valorisation et protection

La « nature » protégée et supports pédagogiques :

Certains sites font l'objet d'une attention particulière du CREN visant la restauration de milieux à travers différents types de gestion tels que :

-**Les Communaux de l'Hôpiteau**, un milieu rare et relictuel, **la Brande du Poitou**, dominé par la Bruyère à balais.

-**Les coteaux des vallées sèches d'Availles Thouarsais** et de Saint G n roux, d'anciennes terres d' levage souffrant de la d prise faisant l'objet d'une  tude de faisabilit  pour une gestion pastorale.



Source : CREN 2009  tude de faisabilit 



Vall e s che dite « Vall e des Chiens »   Marnes; fermeture des coteaux et mise en culture du fond de vall e



Anciennes carri res de Viennay, ZNIEFF de type 1

* ZNIEFF : Zone Naturelle d'Int r t Ecologique Floristique et Faunistique

Atelier n°1 : « Valorisation et gestion des paysages »

Enjeux et questionnement :

→ Des initiatives nombreuses en terme de pédagogie et de valorisation des ressources locales à pérenniser et à renouveler :

Comment mieux valoriser (faire connaître) des sites emblématiques ?

Des stratégies sont-elles possibles pour plus de « retombées touristiques » ?

- Signalisation et signalétique
- Boucles piétonnes
- Agrotourisme et productions locales
- ...

Tourisme, agriculture et cadre de vie, une diversité d'usages et une diversité d'acteurs sur un même territoire : des intérêts communs mais quels actions à mutualiser ?



Atelier n°2 :

« Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

Données préalable relatives à l'occupation agricoles;

1- Composantes paysagères

- *Des cours d'eau au plateau ; un maillage hétérogène*
- *Les formes des haies*
- *Quelques motifs paysagers du bocage*

2- Les fonctions de la haies

- *Les fonctions multiples de la haie bocagère*
- *Une dégradation du patrimoine végétal*

3- Le desserrement de la trame bocagère

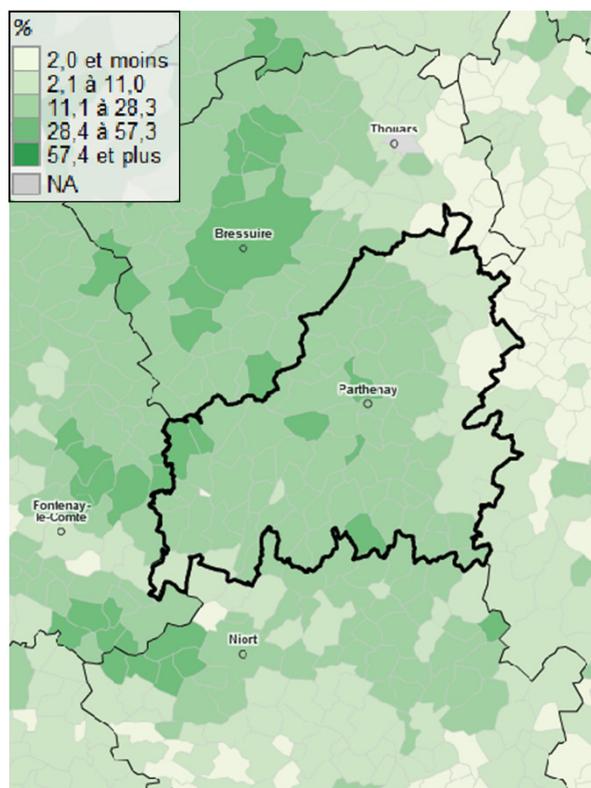
- *Etudes de cas*
- *Les effets sur le paysage*

Perspectives et développement durable
Enjeux et questionnement

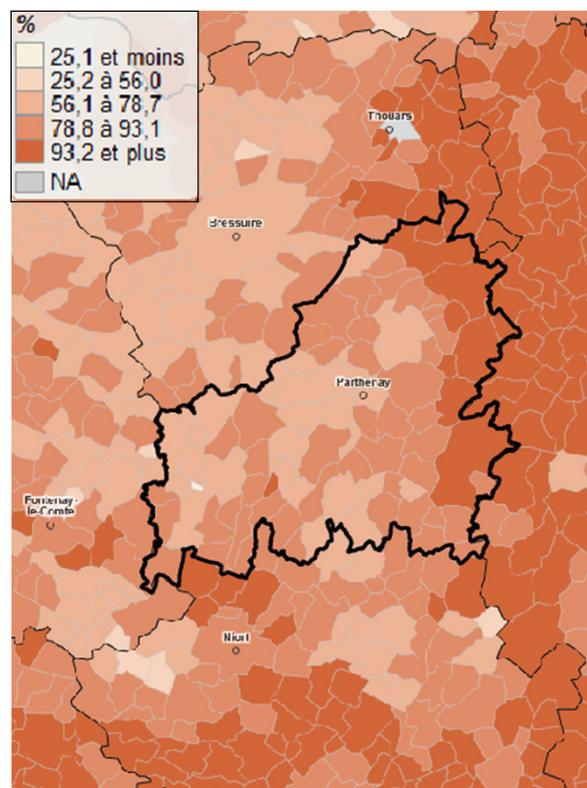
Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

Données préalables relatives à l'occupation agricole :

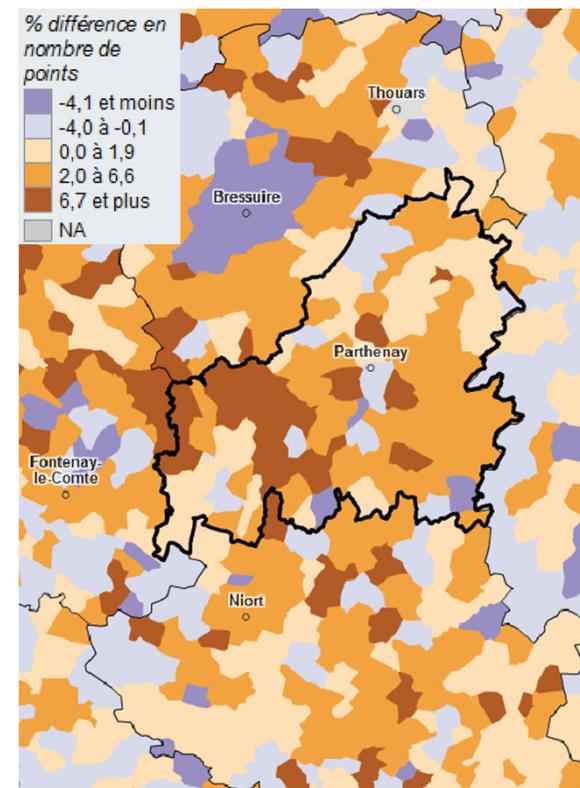
Les données suivantes sont issues du recensement général agricole de 2010. Elles mettent en évidence l'adaptation des pratiques agricoles au regard du contexte que les exploitations occupent. L'augmentation des terres labourées au dépend des Surfaces Toujours en Herbe traduit une tendance au recul du bocage face à l'accroissement continu des cultures intensives.



Part de la Surface toujours en herbe dans la SAU en 2010



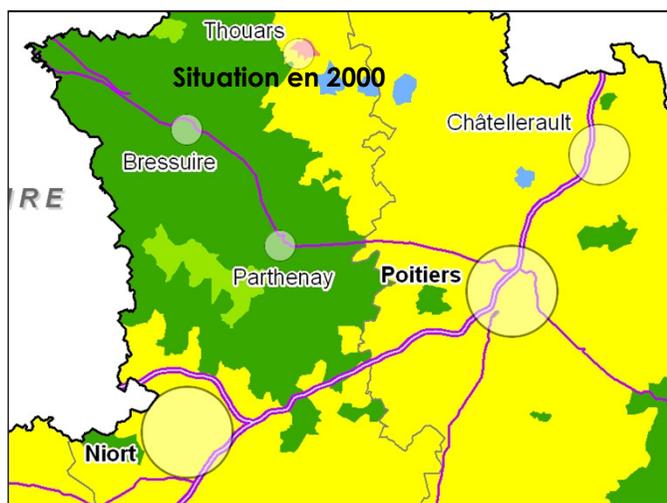
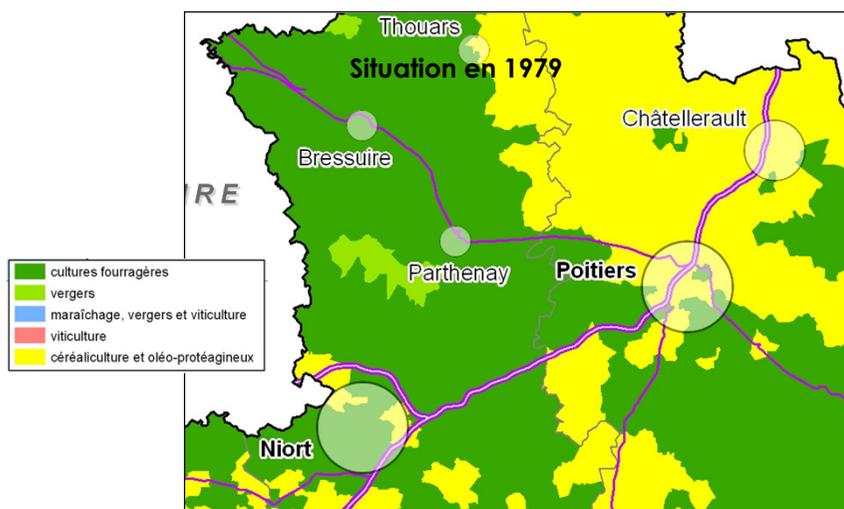
Part des terres labourables dans la SAU en 2010



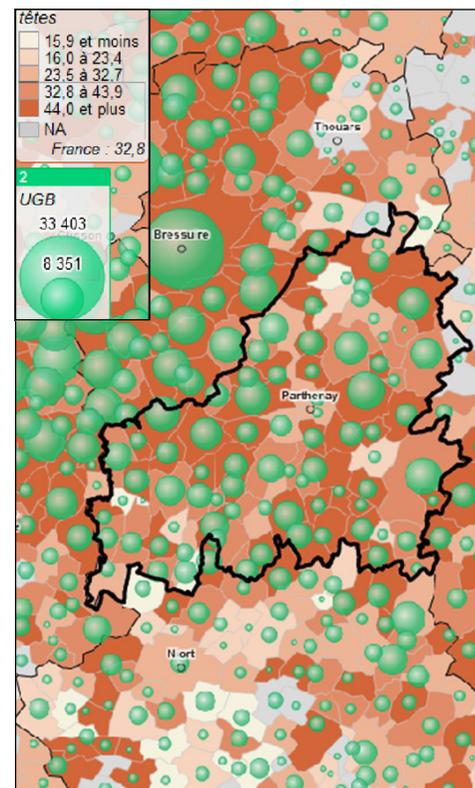
Evolution de la part des terres labourables dans la SAU en 2010/2000

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

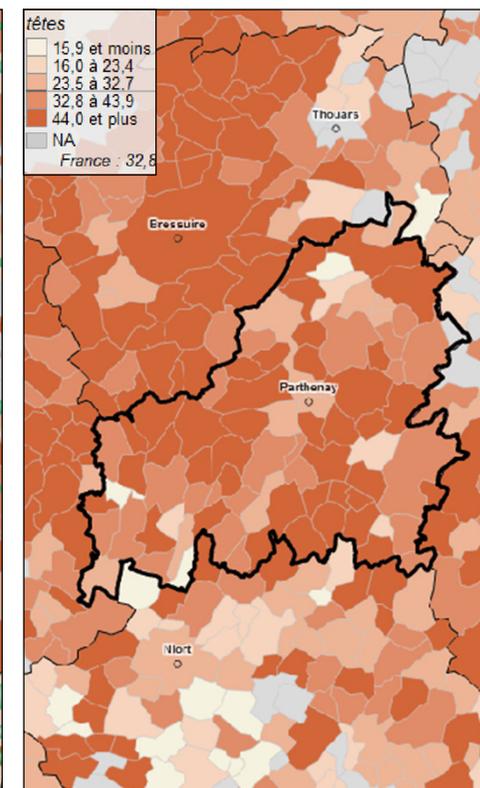
Données préalables relatives à l'occupation agricole :



Les cultures dominantes en Poitou-Charentes
Sources : IAA 2012, issu du RGA



Nombre d'unité de gros bétail (UGB) en 2010
Source : RGA



Nombre moyen de vaches allaitantes par exploitation en 2010

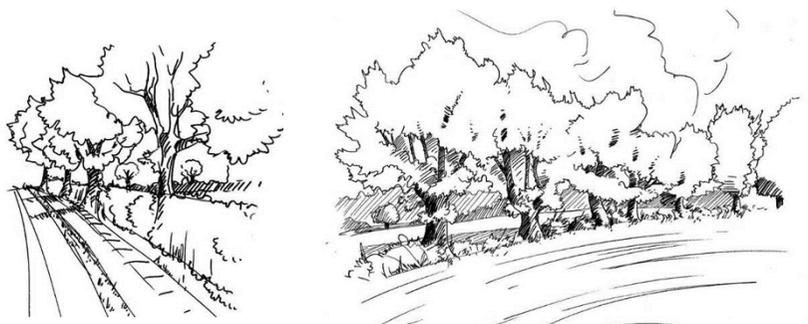
Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

1. Composantes paysagères :

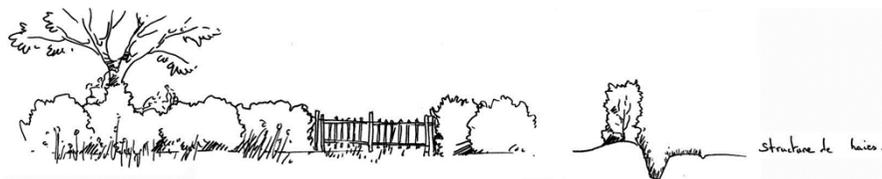
Les formes des haies :

→ Structure de haie constituée de ses différentes strates (arborée, arbustive, buissonnante et herbacée)

La plantation régulière et rapprochée de hauts jets conduits en têtards confère à la haie une fonction structurante pour les paysages de bocage



→ Structure de haie composée de ses strates inférieures et ponctuée de têtards



→ Haie se réduisant à des ajoncs renforcée par un grillage à mouton



→ Disparition des strates inférieures suite à un rassemblement de parcelles de pâturages (effet de découpe de sous bois lié à l'abrouissement)



Alignement de chênes pubescents, absence de strates arbustive remplacée par des monticules de pierres



Haie composé de divers sujets ; grands chêne, frêne têtards, sujet mort...)

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

1. Composantes paysagères :

Une typologie des haies pour caractériser les bocages :

Dans le cadre de ses études conduites sur les bocages dans l'ouest de la France, la Direction des Etudes et de la Recherche de l'O.N.C.F.S. (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) utilise une **typologie des haies** qui permet d'apprécier leur capacité d'accueil vis-à-vis de la faune sauvage.

H1 : Haie disparue

H2 : Lisière enherbée, avec clôture électrique ou barbelé

H3 : Haie relictuelle

H4 : Alignement arboré

H5 : Haie taillée en sommet et façades

H5b : Haie arborée taillée en sommet et façade

H6 : Haie arbustive haute

H7 : Haie multistrata

H8 : Haie récente

H9 : Haie urbaine, mur vert

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

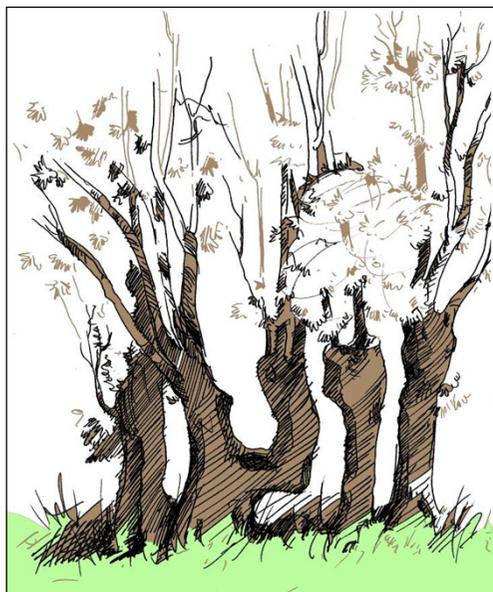
1. Composantes paysagères :

Quelques motifs paysagers du bocage :

Le motif paysager est une composante à la fois singulière et récurrente pour un territoire.

Du simple élément de détail tel qu'une barrière à la formation d'une entité biologique tel qu'une marre, ces éléments contribuent à la qualification du bocage.

Ils restent indissociables de leur contexte dans lequel ils prennent tout leur sens.



Colonie de frênes



Pommiers de plein vent au nord de Secondigny



La barrière



Le pommier



Le chirron



La trogne ou têtard



La marre



La jonchais

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

2. Les fonctions de la haie

La haie, un bien public :

Appartenant aux acteurs de la filière agricole, la haie n'a plus les rôles qui lui étaient octroyés d'autrefois. Aujourd'hui, il peut être défini selon 3 critères :

- un rôle écologique assurant en cas de densité suffisante, les continuités écologiques, composantes essentielles de la Trame verte et bleue;
- un rôle agronomique en limitant l'érosion des sols;
- un rôle paysager en assurant notamment l'attractivité des territoires pour le développement résidentiel et touristique.

De cet ensemble de nouveaux rôles et bien que certains soit d'ordre agricole, les agriculteurs les jugent en général peu pertinents pour le développement économique de leur activité. Ainsi, la haie constitue une charge financière pour l'exploitation et non plus une source de revenu comme autrefois.

En favorisant la biodiversité, le développement d'activité économique tertiaire et en limitant à terme les effets négatifs du réchauffement climatique, la haie constitue aujourd'hui un bien public.

Nous nous retrouvons donc dans une situation où la société demande à une filière économique d'assurer la pérennité d'un élément paysager dont la sauvegarde est essentiellement d'ordre publique. Cette même situation dans d'autres filières économiques ferait l'objet de dédommagements pour assurer la pérennité du service public (télécoms, énergie, ...)

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

2. Les fonctions de la haie

Les fonctions multiples de la haie bocagère :

Au-delà de cette valeur patrimoniale, le réseau des haies recouvre des caractéristiques fonctionnelles multiples :

Intérêt agronomique :

- protection des cultures (effet de brise vent)
- protection du bétail (brise vent et ombrage)
- réservoir d'auxiliaires (ouverture vers de nouvelles pratiques culturales)

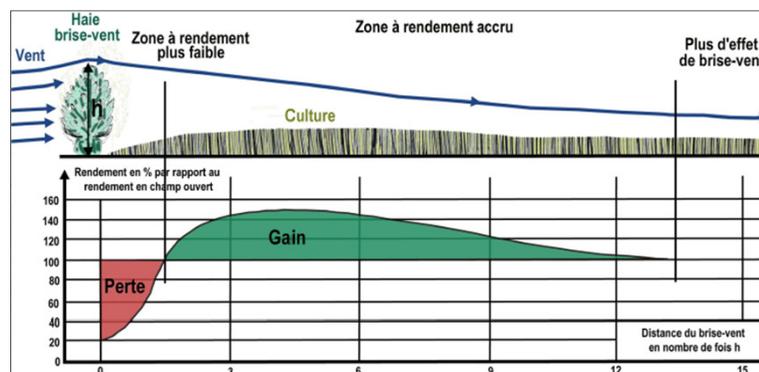
Intérêt environnemental :

- régulation des eaux de pluie et limitation des phénomènes d'érosion
- contribution à une meilleure qualité des eaux (filtre aux nitrates et polluants)
- refuge de biodiversité (végétal et animal)

Intérêt dans l'aménagement du cadre de vie :

- Embellissement (Souligner les reliefs, mettre en valeur le patrimoine bâti ...)
- Valoriser les itinéraires de randonnée
- Insérer les constructions récentes dans les paysages.

La disparition de la haie engendre la perte de ces multiples fonctions.



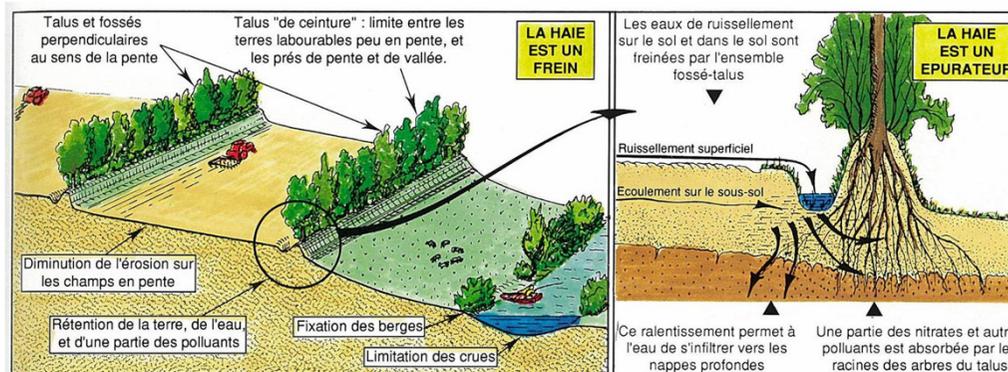
Source : D. Soltner, *L'Arbre et la haie science et technique agricole*



La haie source de biodiversité



Sujet mort, un abris pour de nombreuses espèces animales



Source : *Planter des haies, Dominique Soltner, La régulation et l'épuration des eaux*

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

2. Les fonctions de la haie

Modes d'entretiens :

La haie résulte d'une exploitation agricole ancienne qui a notamment donné forme aux **fêtards**. Ces arbres dont les branches étaient taillées pour la production de bois de chauffage (et pouvaient aussi servir de complément fourrager en période de sécheresse), sont une composante esthétique et culturelle prégnante du bocage. La présence de ces arbres partiellement exploités aujourd'hui structure de nombreuses perspectives paysagère.

Les haies forment ainsi des boisements linéaires qui abritent une faune et une flore très riche lorsque toutes les strates végétales sont présentes (herbacée + buissonnante et arbustive + arborée),

La haie est la résultante de pratiques anciennes visant à valoriser une ressource aux multiples vertus. **La bonne santé de la haie dépend directement de l'entretien qui lui est prodigué.**

Certaines pratiques actuelles d'entretien apparaissent inadaptées tel qu'un **broyage à l'horizontal trop appuyé. Un labour trop profond** en pied de haie contribuent à amoindrir la vitalité de ses racines. Ces pratiques engendrent une disparition progressive du bocage.

Aujourd'hui, le bois de chauffage reste une ressource notable favorable à la persistance des haies.



La haie bocagère : réservoir biologique



Exemple de taille intelligente de la haie ; de la strate buissonnante on laisse s'échapper de jeunes sujets de frêne (phénomène de réitération)



Frênes têtards produisant de jeunes rejets (2 à 3 ans) suite à l'émondage des branches matures



L'utilisation de broyeur sur des tiges trop âgées a pour effet de déchiqeter la haie qui devient sensible aux maladies et qui redémarre plus difficilement au printemps.



Les sujets structurants sont rabattus au même titre que les buissons

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

3. Le desserrement de la trame bocagère

Etude de cas :

Etude de l'évolution de la trame bocagère au Nord de Champdeniers-Saint-Denis :
Un recul de la trame lié à l'urbanisation au nord du bourg et un élargissement parcellaire généralisé au Nord-Est



Source : IGN



Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

3. Le desserrement de la trame bocagère

Les effets sur le paysage :

Outre les problématiques majeures liées à la perte de biodiversité et à la dégradation de la qualité des eaux, **le desserrement de la trame bocagère agit fortement sur les perceptions visuelles du territoire.**

Le paysage de bocage perd localement de son intensité engendrant la disparition de dispositions paysagères originales. Ainsi, quelques secteurs tendent à se banaliser.

L'élargissement des perspectives dégage « des vues sur un clocher ou sur la frange d'un bourg qui n'étaient pas visibles il y a encore quelques années ».

La haie s'éloigne de l'observateur et ne retient plus forcément les premiers plans du champ de vision.

On observe au printemps des grandes cultures inonder de vastes étendues. Elles recouvrent ainsi d'anciennes limites parcellaires dont il subsiste quelques têtards isolés au sein de grandes cultures affichant des verts et des jaunes vifs.

Cette transformation s'opère dans le temps et reste difficile à évaluer dans l'immédiateté du regard.

Certains indices en révèlent toutefois le processus en cours tel que le port décharné de certains arbres ou la présence de haies « rabotées ».



Culture de maïs sur parcelle remembrée, deux arbres isolés témoigne d'une ancienne limite parcellaire, la Chapelle Saint Laurent



Arbre toléré en limite de parcelle mais sévèrement élagué



Haie réduite à une emprise minimale



Arbres se réduisant à un simple effet de ponctuation, Mazières-en-Gâtine

Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

4. Perspectives et développement durable :

Pistes de réflexions sur l'adéquation des pratiques agricoles avec le patrimoine bocager

La préservation de ce patrimoine est indissociable de l'élevage extensif et d'une agriculture diversifiée de type « polyculture élevage ». C'est pour répondre aux besoins de ces pratiques qu'il s'est construit.

On soulignera l'influence considérable de la PAC sur les orientations agricoles depuis les années 1960. De plus, la grande distribution domine très largement le marché alimentaire aujourd'hui.

Toutefois, des réponses alternatives se dessinent à travers des initiatives locales :

- agriculture « raisonnée » et la recherche de besoins en investissements moins lourds, le développement de nouvelles pratiques telles que le « pâturage tournant dynamique »,
- diversification des productions (exemple du tourisme vert et de la vente directe...)



Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

4. Perspectives et développement durable :

Les effets sur le paysage :

Des agricultures de proximité, développant des démarches « qualité » voient le jour en Pays de Gâtine (AOC, labels bio, IGP (indication géographique protégée), réseau bienvenue à la ferme...) couplées à des initiatives liées au tourisme.

Il est encore à déplorer aujourd'hui des aides orientées :: « *Un soutien massif à l'agriculture industrielle ; Un demi-soutien à l'agriculture biologique* »* ne facilite pas l'émergence d'un mouvement d'ampleur.

Toutefois, la labellisation « Agriculture Biologique » appelle des pratiques agricoles plus en phases avec le patrimoine environnementale et en particulier celui du bocage.

Dans une économie mondialisée, ces pratiques agricoles alternatives apportent des réponses en terme de territoire, de région, de typicité, d'identité. Elles entretiennent le paysage tout en produisant des denrées intéressantes.

* Les acteurs du Bio en Poitou-Charente



L'IGP Agneau du Poitou-Charentes GIE Ovin du Centre Ouest ; le fondateur et le propriétaire des marques « Agneau du Poitou-Charentes » et « Agneau fermier Le Diamandin ». Le Diamandin est la marque commerciale collective dédiée à l'Agneau Fermier Label Rouge.
Une carcasse labellisable donne une plus value moyenne de 0,30 €/Kg pour l'éleveur.

L'Association pour la promotion des viandes de la race bovine parthenaise : APVP Label Rouge « viande bovine de race parthenaise »

« En 2010, un quart des exploitations agricoles ont au moins une production sous signe de qualité (AOC, IGP, Label). La proportion des exploitations agricoles pratiquant la vente en circuits courts augmente. 18 % des exploitations commercialisent en circuit court, en vente directe ou par un seul intermédiaire. »
« Les agriculteurs sont par ailleurs mieux formés. Au niveau baccalauréat, ils sont même plus formés que la moyenne de la population française. De même, 34% des moins de 40 ans sont issus de l'enseignement supérieur (BTS en majorité), contre 18% en 2000. »

Sources : Site du ministère de l'agriculture



Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

4. Enjeux, questionnements :

La nécessaire implication du monde agricole :

- Le maintien de l'élevage ; la condition sine qua non pour la préservation des paysages de bocage

- Comment concilier valorisation des paysages et intérêts économiques à retrouver pour une pleine implication du monde agricole dans la protection des haies ?

- Des contradictions économiques à bien considérer entre :

- l'échelle locale face à l'économie mondiale
- des équilibres locaux s'inscrivant sur le moyen et le long terme face à des impératifs économiques répondant à des logiques de court terme

- Quelles pistes de valorisation du paysage de bocage ?

- Tourisme vert
- Soutien aux pratiques innovantes pour des exploitants moins endettés,
- Mesures Agro-Environnementales (MAE) potentiel limité sur le territoire
- Développement de la filière bois (bois de chauffage et bois d'œuvre...)



Atelier n°2 : « Le bocage : ressource agricole et patrimoniale »

4. Enjeux, questionnements :

De la protection à la pédagogie :

- **Quels leviers stratégiques favorables à une mobilisation collective pour la protection des haies ?**

Poursuivre les initiatives et actions pédagogiques

Des exemples concrets d'inventaires à des échelles communale associant la population locale (exemples de Vasles et de Secondigny)

- **La concertation et les protections réglementaires propres aux documents d'urbanisme, 2 volets complémentaires et indissociables**

Des actions en faveur de l'entretien des haies :

- **En ce qui concerne l'entretien et la protection des haies, des pratiques semblent plus adaptées que d'autres (outils, périodes d'entretien...).**

- **Etat des campagnes de replantation sur le territoire à préciser (soutien de Prom'Haies)**

Actions locales, réponses globales :

- **L'exploitation de la haie bocagère, une contribution au stockage de CO² et par conséquent à la réduction des Gaz à Effet de Serre (GSE)**



Atelier n°3 :

« Les phénomènes urbains »

Données préalable relatives à l'occupation agricoles;

1- La place du bâti dans le paysage :

- *Le patrimoine vernaculaire*
- *Éléments isolés de grande envergure*
- *Les cœurs de bourg*
- *Typologies de villages*

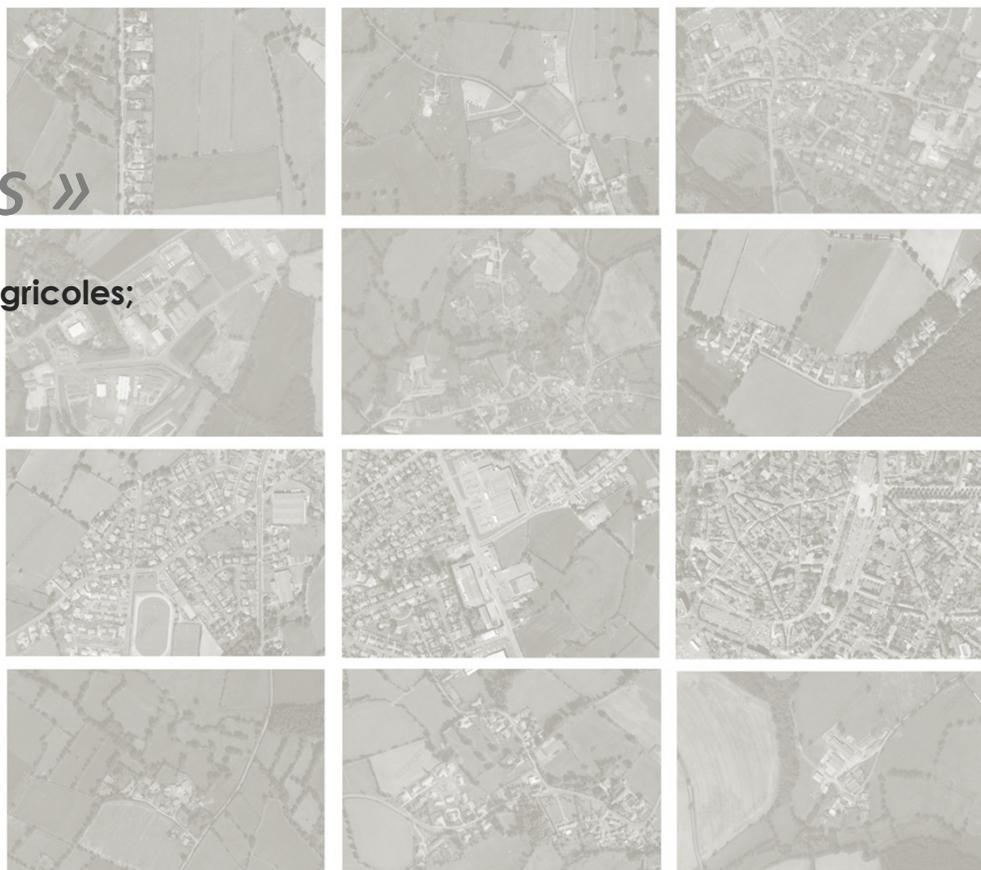
2- Le développement urbain contemporain

- *L'urbanisation facteur de nombreuses mutations*
- *Le développement urbain de Parthenay*
- *Les entrées de bourgs*

3- Des clefs pour un urbanisme de qualité :

- *Des questions stratégiques pour aborder un projet urbain*

Enjeux



Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

1. La place du bâti dans le paysage :

→ Éléments isolés de grande envergure

Des éoliennes aux châteaux d'eau, des silos des coopératives aux bâtiments industriels, divers éléments monumentaux et isolés ponctuent les paysages de la Gâtine.

Les parcs éoliens sont des éléments plus récents dans le paysage et imposent un rapport d'échelle nouveau. Soulignons à ce sujet que le Pays de Gâtine s'est doté de Zones de Développement Eolien (ZDE).

L'ensemble de ces éléments **constitue des repères émergeant au dessus du bocage.**

Les installations liées aux activités agricoles sont fortement représentées. Bien que le contexte de bocage en facilite l'intégration, leurs volumes, de plus en plus imposants dans le paysage posent la question de leur intégration.



Château d'eau entre Assais et St Loup



Silo à St Georges de Noisé



Parc éolien de Saint Germain de Longue Chaume



Bâtiment de type hors sol dissimulé par le bocage

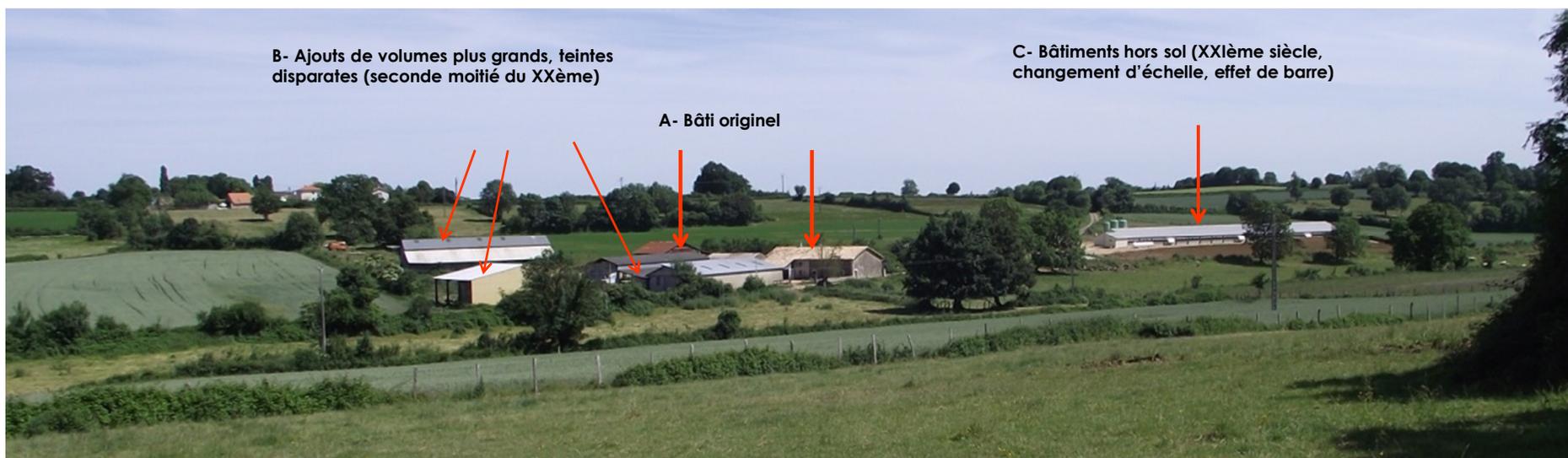
Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

1. La place du bâti dans le paysage :

L'intégration des bâtiments agricoles

Des facteurs facilitant l'intégration des bâtiments :

- le site et sa position topographique (à mi-pente),
- la relation au bâti existant (rapport d'échelle, découpe des volumes, orientation...),
- la trame végétale existante et les plantations nouvelles,
- le choix de teintes sombres et mâtes.



Exploitation agricole entre Saint Christophe sur Roc et la Chapelle Baton

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

1. La place du bâti dans le paysage :

Le patrimoine vernaculaire :

Le bâti ancien à caractère rural reste profondément inscrit dans le territoire et contribue largement à la force identitaire des paysages de la Gâtine.

Il témoigne de lieux d'établissements humains anciens.

Mettant à profit les multiples ressources de leur lieu d'implantation (la pierre, l'eau, les terres de cultures...), il s'agit de « trésors d'ingéniosité »*.

Le bâti vernaculaire reflète notamment le support géologique qu'il occupe, mettant en œuvre la pierre calcaire et le granit.

Habitat ancien et bâti agricole recouvrent de nombreux exemples de qualité.

Toutefois, ce patrimoine se voit bien souvent altéré soit par des installations contemporaines juxtaposées qui les ignorent ou des remaniements maladroits (percement, ajout disproportionnés).



Corps de ferme du début du XXème entre Clavé et Chantecorps, maison de propriétaire terrien reforme la composition d'ensemble en abordant de la voie



Bel appareillage de moellons en granit (Pompaire) Ensemble constitué de volume additifs en appuis sur un volume principal



Grange entre Clavé et Chantecorps



Grange à la volumétrie caractéristique; nef central flaqué de collatéraux, chaînages d'angle et jambage en briques de terre cuite fin XIXème (Clavé)



La Morelière



Château de la Touche Ory

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

1. La place du bâti dans le paysage :

→ Les cœurs de bourg

Suivant l'envergure des communes, la présence des cœurs de bourg est plus ou moins affirmée par le caractère aggloméré des constructions qui les composent.

Suivant que leur bâti s'organise de part et d'autre d'une rue ou autour d'une place, **l'intensité urbaine reste une règle de valeur pour les cœurs de bourg.**

Il sont un facteur déterminant dans la qualité du cadre de vie des communes. Par les espaces publics, les équipements et services de proximités qu'ils proposent, ils recouvrent une fonction de lien social.

On relève sur le territoire quelques aménagements en cours ou récents, témoignant de préoccupations pour leur mise en valeur et l'amélioration de leur fonctionnement.

Précisons toutefois que la perception des centres reste indissociable de la qualité de traitement de leurs abords car ces derniers sont un préalable à leur rencontre.

Ainsi les choix d'extensions urbaines qui portent en général à l'extérieur des centres-bourgs, agissent directement sur leur perception. De mauvais agencements sont par conséquent défavorables. Il peuvent même dans certains cas agir à la désertification du bâti du centre.



Bourg de Saint Georges de Noisé



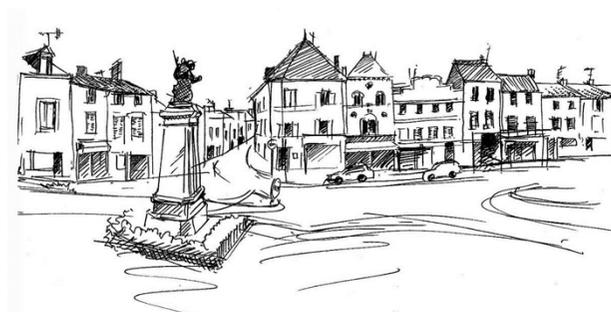
Cœur de bourg aménagé de Moncutant



Cœur de bourg Clessé



Travaux d'aménagement à Fomperron



Le cœur de bourg carrefour de Thénezay



Cœur de bourg incarné par un édifice d'intérêt patrimonial à Ménigoute

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

1. La place du bâti dans le paysage :

Typologies de villages

Le Pays de Gâtine présente un habitat dispersé sur les secteurs de bocage du fait notamment de la permanence de l'eau et un habitat regroupé dans le contexte de la plaine.

Ces deux types d'occupation renforcent les contrastes paysagers s'exprimant entre ces deux entités paysagères.

Toutefois, **le point commun entre leurs implantations bâties anciennes réside dans leurs relations intelligentes et rationnelles avec le site qu'elles occupent afin d'en tirer le meilleur partis.**



La Garotière



La Marollière

(Assais les Jumeaux) : exemples de bourgs et hameaux de la plaine du Thouarsais ; un caractère regroupé de l'habitat en plaine.



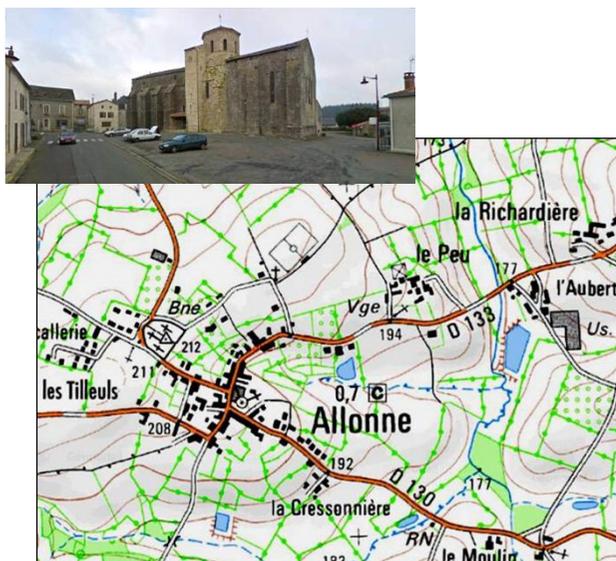
L'habitat dispersé du bocage de la Gâtine

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

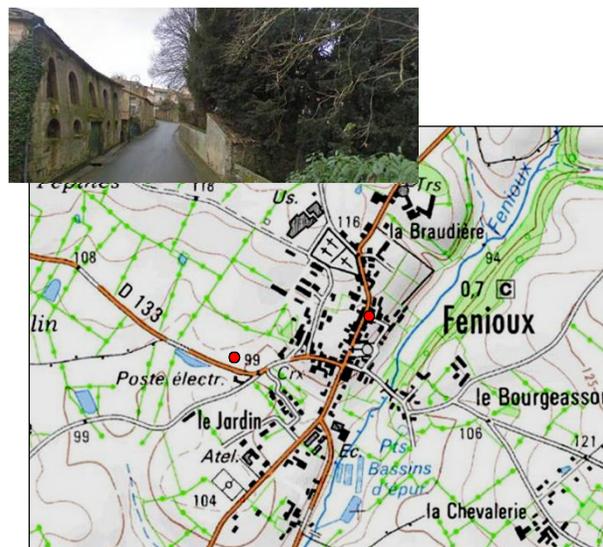
1. La place du bâti dans le paysage :

Typologies de villages

Allonne : **village carrefour**, organise son bâti autour de son église et de sa place centrale. Occupe une légère prééminence en surplomb du ruisseau du Chateau. S'entoure d'un parcellaire concentrique rejoignant le cours d'eau.



Fenioux : **village vallée**, organise son bâti dans la pente le long de voies parallèles à la vallée. Bâti aggloméré se rapprochant du point de franchissement du cours d'eau



Château Bourdin (Saint-Pardoux) : **village rue**, l'étendue du plateau peu chahuté ne contrarie pas l'organisation axiale du bâti. L'église occupe une position décentrée.



Extraits de cartes IGN

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

2. développement urbain contemporain :

L'urbanisation facteur de nombreuses mutations

Chaque commune du territoire se voit plus ou moins concernée par l'«urbain diffus». Il s'agit du phénomène de développement de constructions lié à la fois au développement pavillonnaire et à l'implantation d'activités économiques engendrant une **surconsommation d'espaces agricoles et naturels**.

De nombreuses communes font la promotion de leur lotissement puisqu'il s'agit pour certaines, au-delà des ressources fiscales, de pouvoir assurer le renouvellement de leur population.

Certaines sont plus particulièrement concernées par le phénomène suivant qu'elles se situent dans la proximité de dessertes routières, de pôles d'emplois ou suivant les volontés politiques.

Le phénomène de développement urbain non maîtrisé qui agit directement sur la pérennité des paysages et l'identité du territoire apparaît préoccupant.



Le bourg de Gourgé, l'église campée sur son promontoire se voit concurrencée visuellement



Autour du bourg de Viennay ; effet de mitage du bocage



Transformation rapide d'un fragment de bocage par une opération pavillonnaire de grande envergure (Le Tallud)



Panneau promotionnel d'un lotissement à Clessé



Pavillon s'imposant visuellement dans le paysage par sa position dominante en entrée du bourg (Saint-Aubin le Cloud)

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

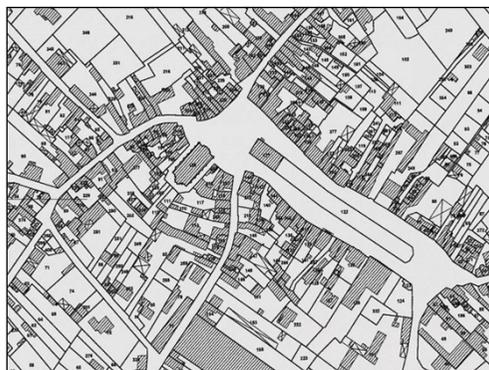
2. développement urbain contemporain :

L'urbanisation facteur de nombreuses mutations

Exemples de bourgs présentant des extensions urbaines conséquentes (effet un décuplement des emprises bâties initiales).

Bien que ces extensions présentent chacune une disposition spatiale différente, ce sont les mêmes facteurs qui les induisent : présence de dessertes routières et disponibilité spatiale (absence de contrainte morphologique majeure).

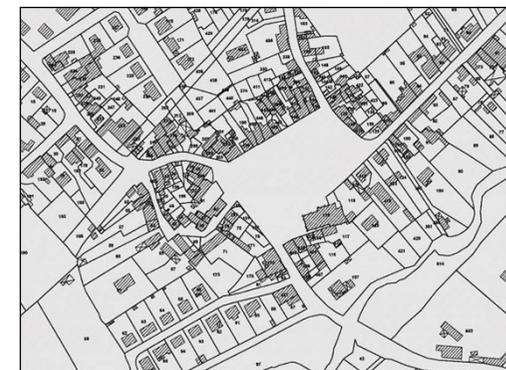
Ces extensions urbaines, pour la plupart, ne sont donc pas source d'identité, mais au contraire, en englobant les noyaux originels des bourgs elles ont un effet banalisant.



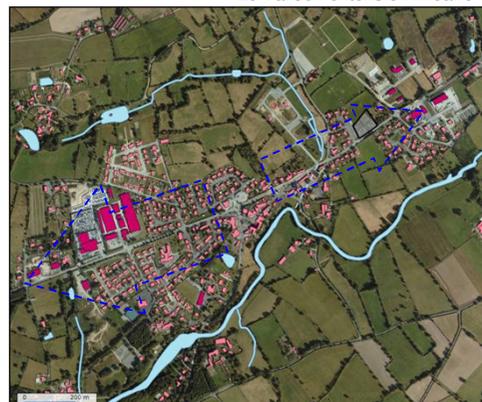
Thennezay : extension en doigts de gant



Le Tallud : extension linéaire



Saint Aubin le Cloud



Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

2. développement urbain contemporain :

Urbanisation et intégration paysagère

Il s'agit dans un premier temps de définir un **programme en adéquation avec les besoins** d'une commune et son bassin de vie.

Une fois les besoins identifiés, **la réflexion doit ensuite porter sur :**

- **Premièrement : le potentiel de requalification et le potentiel des dents creuses,**
- **Deuxièmement et si besoin : les emprises nouvelles les moins préjudiciables et définir leurs conditions d'aménagement.**

Pour envisager le projet urbain, trois questions devant trouver des réponses : **combien ? comment ? et pour qui ?**

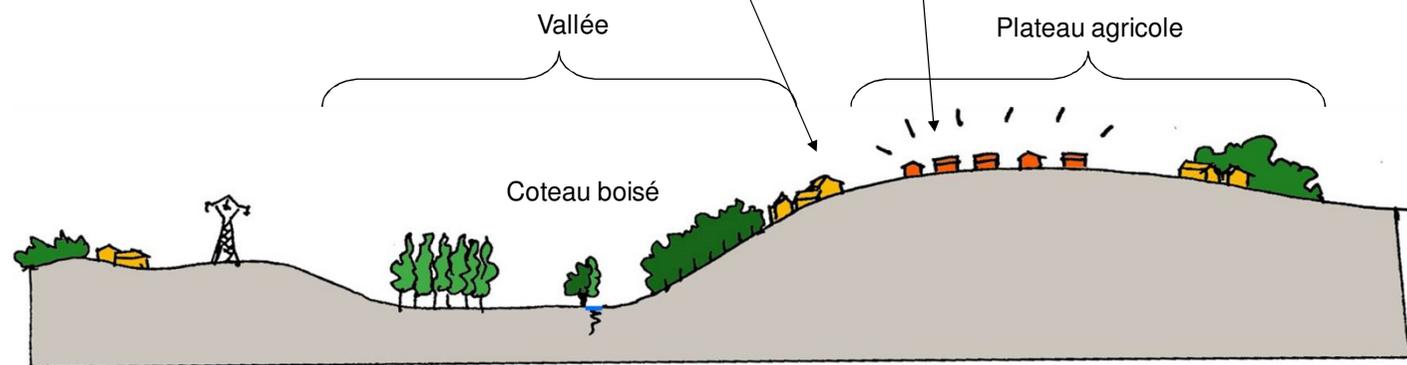


Les extensions urbaines du Sud de la villes qui gagnent les hauteurs deviennent visibles plus particulièrement en hivers lorsque le bocage perd de sa densité.

Phénomène à contrer :

Habitat ancien inscrit dans la pente et à l'interface des ressources
Forme intégrée

Extension pavillonnaire atteignant des points hauts
Forte visibilité
Choix à proscrire



Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

2. développement urbain contemporain :

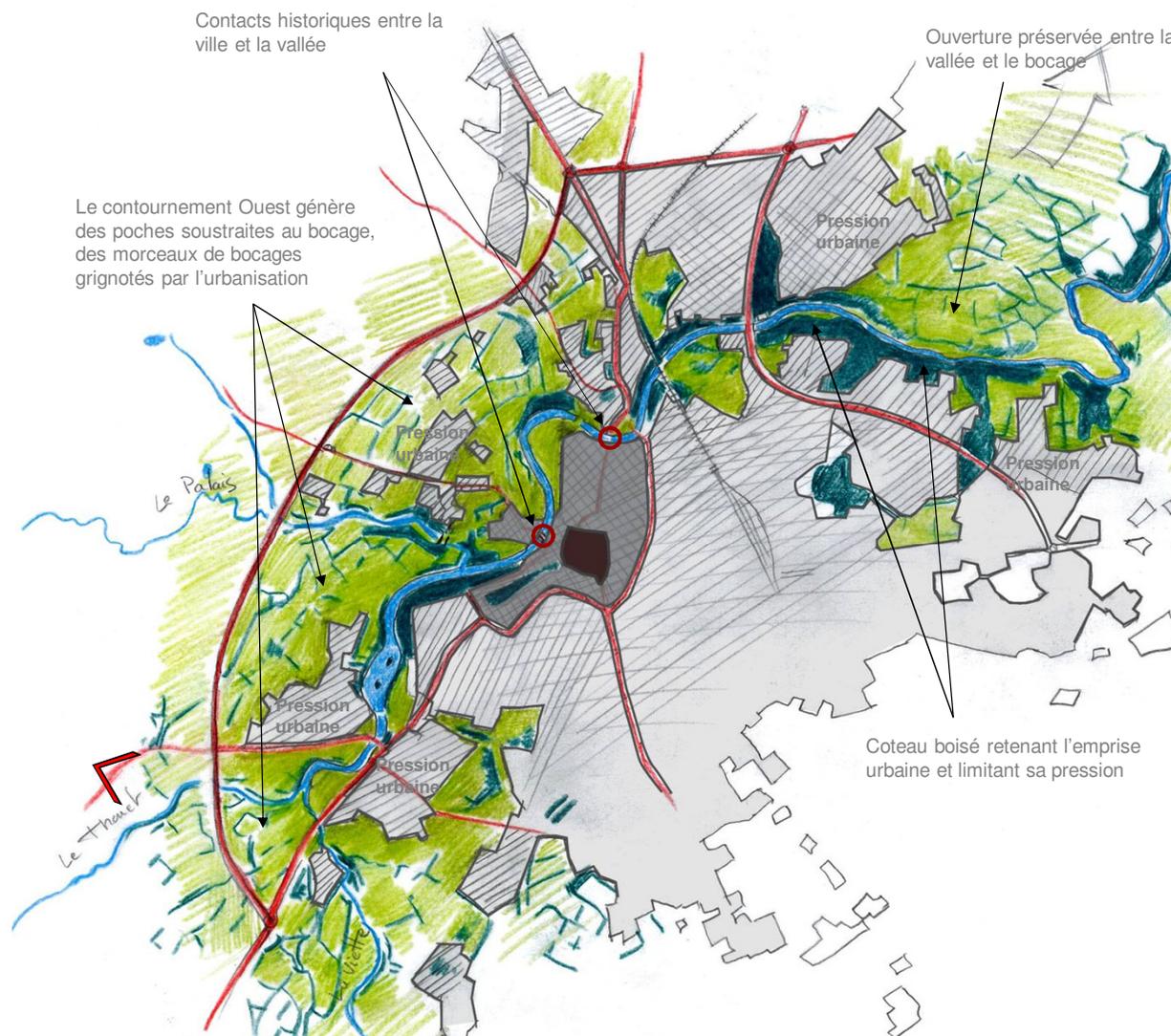
Le développement urbain de Parthenay

Si le Thouet est à l'origine de l'établissement de la ville, il subit aujourd'hui un phénomène de pression urbaine.

Autrefois tenaillé sur deux points de franchissement (Saint Paul et Saint Jacques), les extensions urbaines de la seconde moitié du XXème siècle enserrant aujourd'hui la rivière sur un linéaire conséquent. La rivière est ainsi soustraite de son contexte bocager.

Ce phénomène engendre des occultations paysagères et des interruptions écologiques entre le cours d'eau et son contexte bocager.

Il s'agit d'en déterminer les limites acceptables



Carte des pressions urbaines s'exerçant sur la Vallée du Thouet à Parthenay

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

2. développement urbain contemporain :

Le développement urbain de Parthenay

Le quartier Saint Paul se déploie au pied des remparts qui repose sur l'abrupte rocheux de la vallée du Thouet. Elle cantonne la ville historique sur son flan Ouest. Si les vues sont relativement préservées sur le fond de vallée du fait de leur caractère fermé, elles restent toutefois très sensibles en remontant sur le rempart et la place des halles.

Ces points de vues remarquables donnent à lire l'imbrication du quartier Saint Paul avec le bocage ainsi que la confluence du Palais avec le Thouet

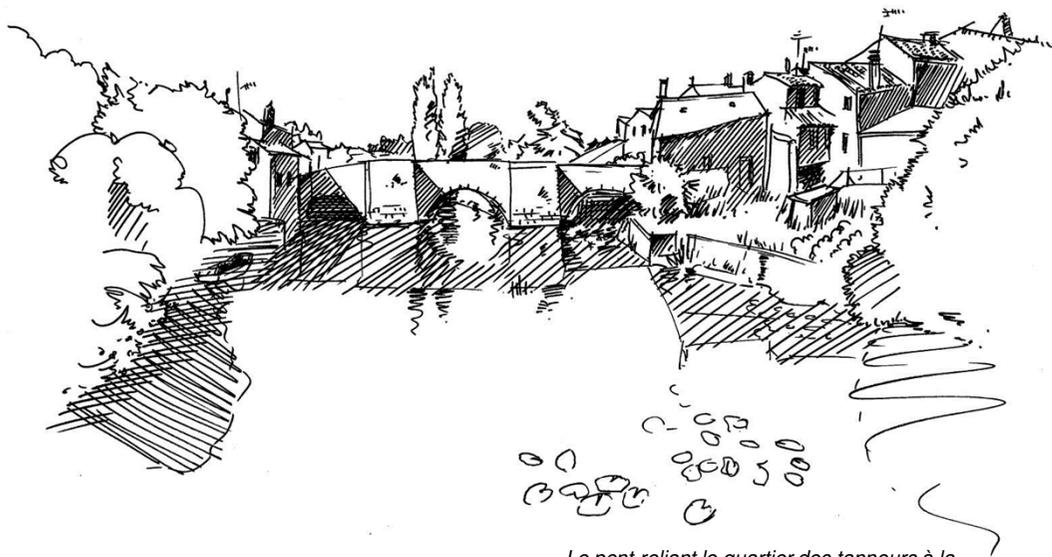
Vallée du Palais à l'arrière d'une peupleraie

Mail bocager se mélangeant au tissu urbain

Prairie contenant l'urbain



Vue sur le quartier Saint Paul (quartier des Tanneurs) à partir des remparts



Le pont reliant le quartier des tanneurs à la ville fortifiée (franchissement du Thouet par la Rue Jean Mermoz)



Source : IGN



Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

2. développement urbain contemporain :

Les entrées de ville

La disposition des premières constructions d'un bourg est déterminante pour en appréhender les limites.

Il s'agit d'une modalité de lecture ; plus ces limites sont clairement établies tel qu'un effet de porte, plus elles facilitent le repérage du promeneur et procure une dimension qualitative aux paysages.

L'urbain diffus se place en contradiction avec ce principe du fait de son effet de dilution.

De plus, par son occultation des paysages environnant, il gomme ainsi les particularismes d'un territoire et le banalise.

Les zones artisanales ont un impact particulièrement fort sur certaines entrées de bourgs notamment sur la ville centre.

L'évaluation des relations avec l'existant puis la définition d'un parti pris d'aménagement reste déterminante pour tout projet de développement urbain.

La définition d'une armature végétale en particulier sur les entrées de bourg et leur périphérie est bien souvent gage de qualité



Entrée Sud de Lageon, la présence de panneaux publicitaires annonce l'approche de zones commerciales de Parthenay



RD.134, entrée Nord de Parthenay



RN.149, entrée Nord de Parthenay



RN.149, entrée Est de Parthenay



Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

2. développement urbain contemporain :

L'intégration paysagère des zones économiques

La qualité d'intégration des zones économiques dépend de plusieurs critères tels que :

- L'utilisation d'installations existantes pour appuyer les nouveaux projets,
- Des distinctions claires entre espace bâti et espace agricole ou naturel,
- Des dissociations claires entre habitat et bâtiments d'activités de grandes envergures,
- Un recul minimum des constructions et des dépôts par rapport aux voies offrant un certain recul et des possibilités d'aménagements paysagers,

A contrario, certaines dispositions nuisent à la qualité des sites telles que :

- Une emprise constructible particulièrement étirée le long de la voie départementale générant un effet d'occultation des vues et produisant un caractère intrusif dans l'espace agricole,
- L'absence de recul avec celle-ci et d'accompagnement par le végétal.



Airvault



Scodigny



Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

3. Des questions stratégiques pour aborder un projet urbain :

Afin de répondre aux enjeux de consommation d'espace, au préalable de tout projet d'extension doit se poser la question du **renouvellement urbain**.

Dans un second temps, si l'extension s'avère nécessaire, se pose la question de sa localisation dans un contexte élargi afin d'en appréhender tous les effets et d'en limiter au maximum les impacts sur l'environnement et les paysages.

Quelques règles :

- Rationaliser la consommation d'espace (taille de parcelles),
- Répondre durablement aux besoins des habitants (créer une extension de bourg et non un quartier dortoir déconnecté),
- Endiguer le phénomène d'extension diffuse en rattachant les projets à des bourgs constitués et équipés (greffes urbaines*),
- Rechercher une intégration paysagère la plus optimale possible.

Exemples de projets sur le territoire faisant l'objet d'une recherche d'intégration (éco-quartiers, AEU)



Lotissement La Garière à Pompaire, Groupe étude Michel Nicolet/URBANhymns, plan de juin 2009



Eco-extension du village de Coutière, Jocelyn FUSEAU Architecte D.P.L.G. à Bressuire, plan d'avril 2011

Atelier n°3 : « Les phénomènes urbains »

3. Des questions stratégiques pour aborder un projet urbain :

• Requalification et extension ; quels équilibres ?

→ Requalification ; trois cas de figure :

- Les centres anciens à redynamiser,
- Les fonds de parcelles enclavés et les dents creuses à mobiliser,
- Des friches urbaines à reconquérir.

→ Extension ; le choix de sites stratégiques

- En relation avec le contexte urbain en place,
- Présentant une capacité d'intégration paysagère.

• La haie bocagère ; un élément fondamental pour faciliter l'intégration des projets de développement urbain

• Des leviers pour un urbanisme durable :

- Les incitations fiscales,
- Les outils réglementaires propres aux documents d'urbanisme,
- La maîtrise foncière,
- Les politiques volontaristes.

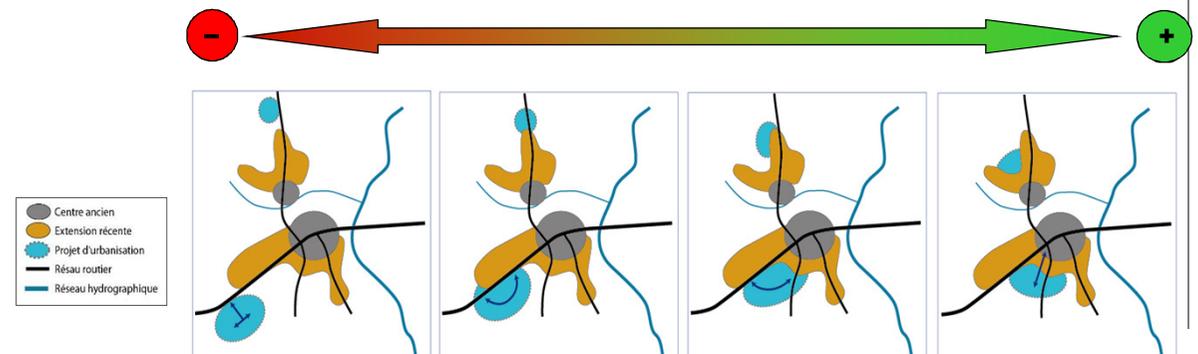


Illustration du principe de « greffe urbaine* » s'appliquant à l'extension d'un bourg

Synthèse des enjeux :

Synthèse des enjeux

Les ressources et les atouts du territoire :

Le bocage et la haie

Ressources identitaires,

- Des paysages construits sur le maillage historique des haies,
- Des sites reconnus (sources, châteaux, vallées...) support de pratiques collectives,
- Des motifs paysagers d'intérêt : la prairie pâturée, le têtard, les chemins creux, la mare, les chirons, le bâti vernaculaire et le petit patrimoine...

Ressources environnementales,

- La diversité des milieux et leur imbrication (les trames vertes et bleues)
- L'eau et les vallées
- Plusieurs sites gérés par le CREN (des sites d'intérêt ponctuels aux grands ensembles naturels couverts par le réseau Natura 2000)

Ressources économiques

- L'interdépendance de la haie avec la pratique de l'élevage (quel équilibre retrouver dans le cadre des directives européennes (PAC) ?)
- Le tourisme et les pratiques collectives qui y sont liées
- La résilience* ou la capacité d'adaptation du territoire face :
 - aux événements climatiques (recherche d'atténuation des risques (coulée de boue, inondation, pollution...),
 - à la protection de la ressource en eau, la haie outil de régulation durable,
 - à la montée du coût des énergies, la haie source d'énergie renouvelable

Ressources socio-culturelles

- Paysage culturel et appartenance à un territoire,
- Biodiversité = Environnement de qualité
- Support d'initiatives locales, tissu associatif

* Résilience : En écologie et en biologie, la résilience est la capacité d'un écosystème, d'une espèce ou d'un individu à récupérer un fonctionnement ou un développement normal après avoir subi une perturbation

Synthèse des enjeux

Les menaces :

Des pratiques agricoles sans élevage et le changement des productions

remettant en cause la structure paysagère du bocage (effacement de la trame bocagère)

Une urbanisation consommatrice d'espace (habitat et activités

économiques) ne mettant pas à profit la trame des haies et leur capacité à intégrer les aménagements urbains

Une perte de l'intérêt économique de

la haie induisant une perte d'entretien et de qualité (absence de gestion induisant un « enrichissement » (*fermeture du petit parcellaire des vallées*) ou une disparition de la haie)

Des effets négatifs sur :

- **la qualité des paysages** (perte de densité du bocage, effacement de la lisibilité des entrées de ville,)
- **la biodiversité**
- **la qualité des eaux**

Synthèse des enjeux

L'enjeux :

